

horte derechef le Duc Charles Leopold à se soumettre à ses Mandemens , & à ne point troubler le Duc Chrétien-Louïs dans son administration. Elle recommande par le second à ce dernier Prince , de convoquer incessamment les Etats du Duché , afin de délibérer sur ce qu'il conviendra faire pour le bien du Pays. Et par un troisième Rescript ce Monarque exhortant le Duc de Mecklembourg Stelitz à se trouver à l'Assemblée de ces Etats, Son Altesse s'est renduë à Rutzow auprès du Duc Chrétien-Louïs son Cousin pour regler la maniere dont il conviendra exécuter les Décrets de l'Empereur.

VIII. *Mulhausen.* Ce fut le 10. Mai que les trois Détachemens de Troupes de Prusse, de Hannover, & de Wolfembuttel arriverent devant cette Ville. Le jeune Prince Leopold d'Anhalt-Dessau, qui les commandoit en chef, la fit d'abord sommer de se rendre , & se mit en devoir d'y entrer de force en cas de refus ; mais les Habirans concertèrent sur le champ les mesures de prévenir la ruine qui les menaçoit , & convinrent avec le Magistrat d'envoyer vers S. A. Ser. des Deputés pour lui faire leurs soumissions en lui presentant les Clefs de leur Ville, ce qui fut exécuté avec un Discours des plus respectueux. Les Troupes entretent; ensuite dans la Ville tambour battant ; le Prince d'Anhalt-Dessau leur assigna des quartiers chez les Bourgeois, posa des Sentinelles aux postes & en divers autres endroits ; & par ce moyen, & ce que des Commissaires Subdelegués de Prusse, de Hannover, & de Wolfembutel ont réglé depuis, l'union est retablie entre le Magistrat & les Habirans de Mulhausen , & cette Ville jouit de son ancienne tranquillité ; mais en payant, comme nous le dimes dans nôtre dernier Journal, la marche des Troupes qui y sont entrées dont une partie s'est déjà retirée,